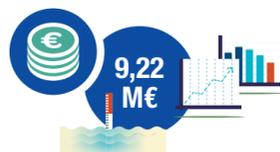


FAIRE FACE AU RISQUE D'INONDATION

AXE PRIORITAIRE 1



3 OBJECTIFS :

- **Développer la connaissance et les outils de gestion du risque inondation** : soutien aux approches globales et transversales, études sur des dispositifs ou équipements...
- **Réaliser des investissements de réduction de vulnérabilité** : réduction de la vulnérabilité des entreprises ou des particuliers, proposition de diagnostics et d'investissements...
- **Sensibiliser et impliquer les populations et acteurs du territoire** : formations, sensibilisation des populations et acteurs du territoire, outils de mesure du risque comme des repères de crues, sentiers de découverte...

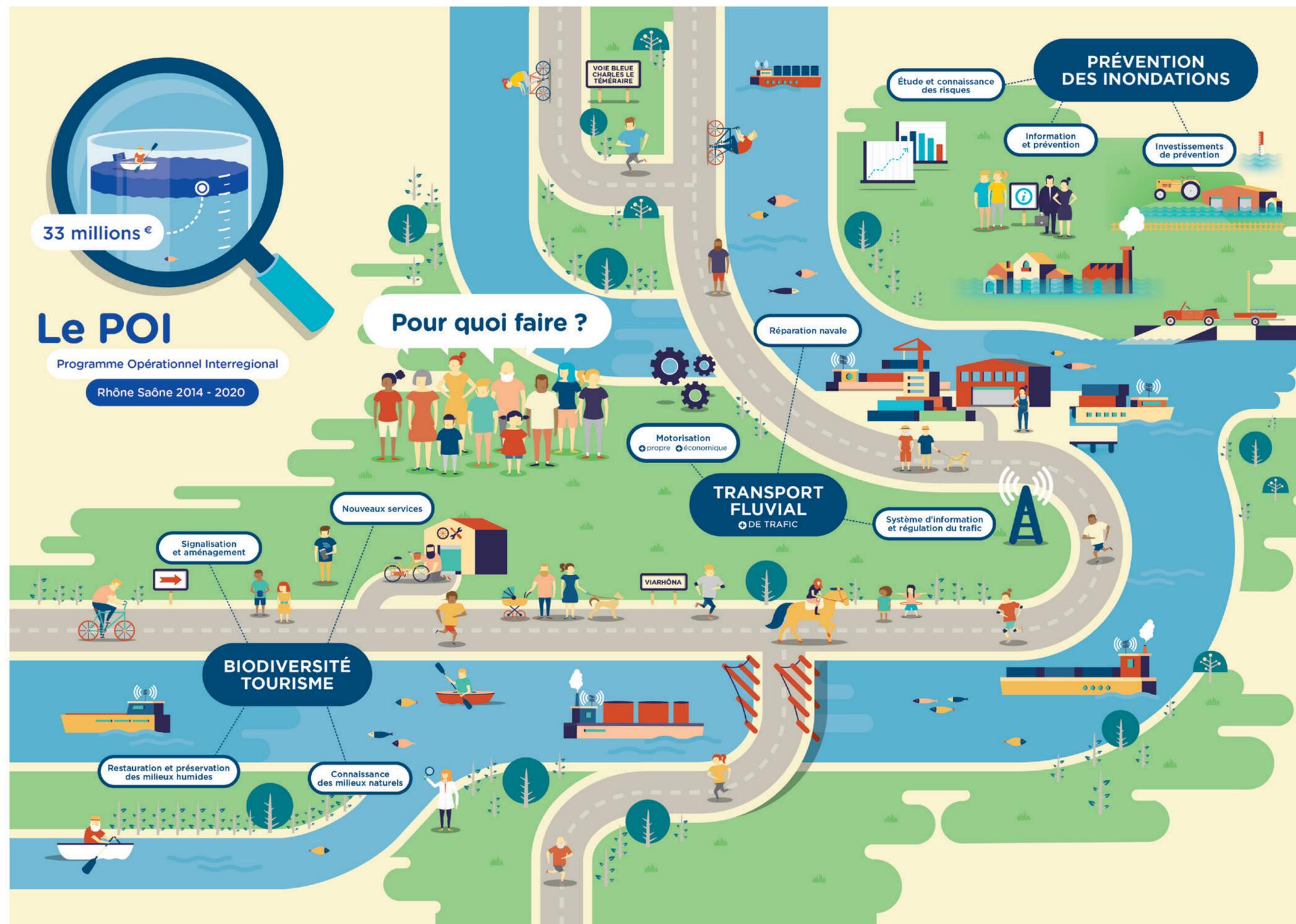
SOUTENIR LE TRANSPORT FLUVIAL EN RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT

AXE PRIORITAIRE 2



4 OBJECTIFS :

- **Promouvoir le transport fluvial auprès des entreprises** : études stratégiques et logistiques, notamment pour optimiser le développement d'unités de transport et de nouvelles filières intermodales (voie fluviale / rail / route / voie maritime...)
- **Répondre aux besoins en équipements de réparation navale (grand gabarit)** : modernisation et extension du site d'Arles
- **Améliorer les conditions de navigation** : harmonisation des systèmes d'information fluviale...
- **Contribuer à des technologies de propulsion et de motorisation innovantes** : recherche de technologies performantes économes en CO₂



PRÉSERVER ET RESTAURER LES MILIEUX NATURELS ET PROMOUVOIR LE PATRIMOINE

AXE PRIORITAIRE 3



PRÉSERVER ET RESTAURER LES MILIEUX NATURELS

2 OBJECTIFS :

- **Développer et partager les connaissances opérationnelles sur les fonctionnalités du Rhône, de la Saône et des milieux associés** : études et recherches opérationnelles, valorisation des résultats...
- **Mettre en oeuvre des plans de gestion des zones humides** : accompagnement des gestionnaires et maîtres d'ouvrage, maîtrise foncière et d'usage des terrains, actions de préservation ou restauration, suivi scientifique et évaluation...



DYNAMISER L'ITINÉRAIRE DOUCE : VIARHÔNA ET VOIE BLEUE-CHARLES LE TÉMÉRAIRE

4 OBJECTIFS :

- **Poursuivre l'aménagement des deux itinéraires cyclables** : réalisation d'ouvrages, y compris les études avant travaux, signalisation...
- **Promouvoir des actions d'animation et de coordination** : réalisation d'études, communication et promotion...
- **Développer des produits et services innovants et adaptés autour des itinéraires cyclables** : utilisation, entre autres, des nouvelles technologies pour l'information touristique et la découverte du patrimoine...
- **Proposer des études de stratégie territoriale touristique** : études intégrant les spécificités des clientèles vélo et croisières pour générer plus de retombées économiques

★ LE PLAN RHÔNE, UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE

Le Plan Rhône est né après les crues spectaculaires de 2002/2003, qui ont démontré la vulnérabilité du sillon rhodanien face aux colères du fleuve.

Une volonté forte a émergé pour construire un projet qui dépasse les frontières administratives des Régions concernées et qui prenne en compte toutes les facettes d'un territoire complexe.

Cela s'est concrétisé à travers le Plan Rhône, un projet ambitieux de développement durable autour du Rhône et de la Saône.

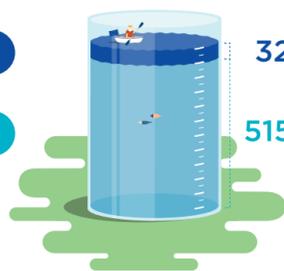
... QUI MOBILISE DEUX OUTILS FINANCIERS

POI

32 millions €

CPIER

515 millions €



UN CONTRAT DE PLAN

Le Contrat de Plan Interrégional Etat-Régions (CPIER) Plan Rhône 2015-2020 engage ses signataires à coordonner leurs moyens pour mieux soutenir des projets sur tout le territoire. Coordonnateur de bassin : le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes

UN PROGRAMME EUROPÉEN

Depuis 2007, l'Europe s'engage auprès des partenaires du Plan Rhône, qu'elle accompagne avec des fonds FEDER (Fonds européens de développement régional) à travers le Programme opérationnel interrégional (POI) Rhône Saône 2014-2020.

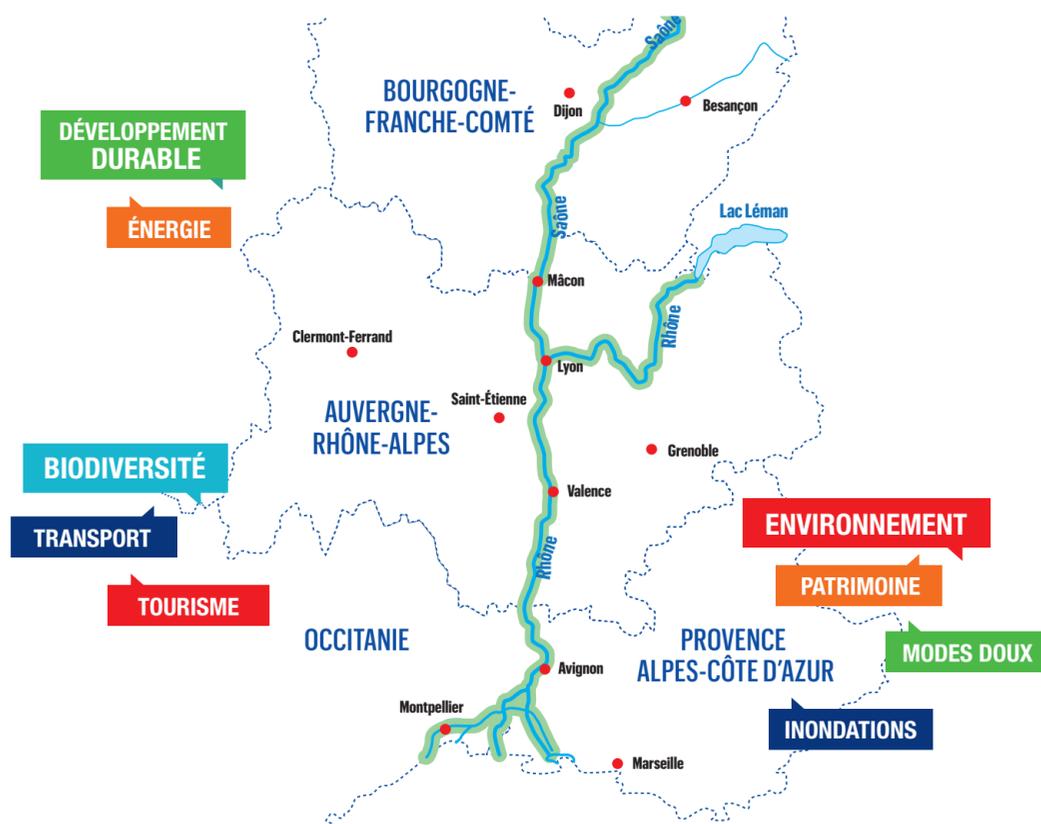
Autorité de gestion : la Région Auvergne-Rhône-Alpes

★ Le POI et le CPIER sont complémentaires et concourent ensemble au développement des vallées du Rhône et de la Saône, grâce à l'engagement de tous les partenaires.

★ DES PARTENAIRES ENGAGÉS



POUR UN TERRITOIRE



Heure d'été - Illustration © Vincent Jacquin / Small Factories

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion
Programme opérationnel interrégional 2014-2020

Contact Région Auvergne-Rhône-Alpes
Direction des Fonds Européens
DEE - Unité Fleuves et Itinéraires
poirhonesaone@auvergnerhonealpes.fr

poi.europe-en-auvergnerhonealpes.eu
planrhone.fr
auvergnerhonealpes.fr

L'EUROPE S'ENGAGE POUR LE RHÔNE ET LA SAÔNE

PROGRAMME OPÉRATIONNEL INTERRÉGIONAL (POI) RHÔNE SAÔNE 2014-2020

